

COMPTE - RENDU
CONSEIL DEPARTEMENTAL MODEM 17 -
Samedi 24 octobre 2020 - Rochefort

Le Conseil départemental du Mouvement démocrate 17 s'est réuni au « Forum des marais atlantiques » à Rochefort le samedi 24 septembre sur convocation de son président Michel Amblard

Présents

Bureau

Michel **Amblard** - Président 17*

Bernard **Lachet** - Conseiller éthique*

Michel **Renault** – Trésorier 17 *

Élus

Eric **Proust** - Maire de Saint Georges d'Oléron 2008/2020 - Conseiller municipal

Arnaud **Jaulin** - adjoint au maire de La Rochelle en charge de la Culture 2014/2020

Ancrage territorial

Bruno **Blais** - section de La Rochelle (assure l'intérim en remplacement de Christian Moreau dans l'attente des élections)

Michel **Le Sage** - Oléron (assure l'intérim en remplacement de Marcel Bellet dans l'attente des élections)

Pierre **Maudoux** - section Saintes - chef de file pour les élections municipales (3^{ème} circonscription)

Gérard **Potennec** - section de Royan (5^{ème} circonscription)

Véronique **Richez-Lerouge** - Chef de file élections municipales La Rochelle-Ré

Équipe

Jean-Michel **Lecaillon** - internet - twitter

Élisabeth **Delorme-Blaizot** - assure le secrétariat départemental *

Yves-Jean **Toumit** - permanence départementale

Excusés.es

Otilia **Ferreira** - Conseillère régionale, conseillère national Modem

Dany **Lachet** - Thairé d'Aunis (relais communication internet) est représentée par Bernard Lachet

Isabelle **Beauvineau** - section de Saint-Jean d'Angély (Saint-Hilaire de Villefranche)*

Michel **Maitrehut** - responsable de la section de Marans (deuxième circonscription)

Christian **Moreau** - ancien responsable de la section de La Rochelle

Valérie **Verduzier** - responsable de la section de Jonzac (Montendre- Mirambeau)

Le secrétariat de séance est confié à Elisabeth Delorme-Blaizot

Le président Michel Amblard ouvre la séance à 15h

Le président salue les participants et les remercie d'être là dans des conditions rendues difficiles par la situation sanitaire et le prochain confinement.

Il précise que siègent les membres du CD et les élus membres de droit et qu'il est traditionnellement ouvert aux responsables des sections représentant le Mouvement au plus près des territoires. Y sont également invités depuis 2019 les chefs de file récemment désignés pour les dernières élections.

Le président Michel Amblard

Prend la parole et indique qu'il souhaite faire un point préalable avant d'aborder l'ordre du jour. Il précise que ce CD aurait pu se tenir facilement de façon dématérialisée mais qu'il tenait à la présence physique des membres du Conseil car il est toujours plus intéressant de se parler en face. Il souhaite s'exprimer directement auprès d'eux.

Ce CD qui sera le dernier avant le renouvellement des instances départementales, régionales et nationales lui permet en effet de faire un retour sur les points essentiels de son mandat et de préciser les raisons de son choix de ne pas se représenter en tant que président du MoDem17, décision qu'il avait déjà évoquée en juillet dernier.

Il rappelle qu'élu en 2013 en remplacement d'Alain Burnet alors maire de l'Île d'Aix qui souhaitait se consacrer davantage à ses mandats, à ses activités professionnelles et à sa famille, il a personnellement été réélu en 2014 puis reconduit à cette fonction en 2017. Il précise que lors de sa deuxième élection le Conseil comptait 22 membres au-delà du quantum de 20 prévu par dérogation accordée par Marc Fesneau (secrétaire général du Mouvement). En 2017 l'équipe a été un peu plus réduite après autorisation du niveau national. Mais les responsables de sections sont restés très actifs C'est une fonction dans laquelle il a beaucoup appris et qui l'a fait grandir.

Il déclare : « personnellement pour moi, Les élections 2020 n'ont pas été une réussite. Lors du CD de juillet j'ai déclaré ma grande déception de voir que le MoDem n'avait aucun élu, que je prenais ma part de cet échec et réfléchissais à son rôle dans le Mouvement. J'ai très mal vécu ces municipales malgré l'investissement formidable des candidats qui ont été si près du but à Saintes et à Marans. Je tire pour moi-même les leçons de ces résultats décevants, de la situation à La Rochelle et même de difficultés importantes dans les petites communes rurales comme la mienne (Bois) où j'ai été élu de justesse.

Il ajoute : « Cette situation m'amène à penser que si on ne change pas une équipe qui gagne, à l'inverse il faut changer celle qui ne gagne pas. Pour cette raison, je ne serai pas candidat à mon renouvellement ni candidat sur une liste comme j'avais pu l'envisager initialement dans le cas où se formerait une seule liste. Je souhaite aussi me consacrer davantage à sa famille et à ses activités ».

Michel Amblard revient sur le travail réalisé. 2017 n'a pas été aussi difficile et a vu des réussites. Le MoDem a été bien présent aux élections législatives et auprès de ses alliés.

Gérard Potennec a réalisé une véritable performance pour saisir une opportunité sur la 5ème circonscription lorsque le candidat LREM Christian Gerin a été écarté par la commission des investitures de La REM et que la circonscription libérée a été attribuée à notre Mouvement. Nous avons su saisir cette opportunité malgré l'atermoiement et le soutien trop tardif du national, Gérard a déstabilisé le député sortant au premier tour et fait un résultat très honorable au second tour (45%) malgré des manœuvres déloyales.

Otilia Ferreira a obtenu l'investiture du Mouvement et conduit sa campagne avec le soutien de LREM et son suppléant venant des rangs des Républicains face à Olivier Falorni qui avait une longueur d'avance en tant que « tombeur » de Ségolène Royal aux législatives précédentes et qui disposait d'une réserve de voix dans l'île de Ré.

Dans la 4ème circonscription, il précise : « j'aurais pu relever le défi et Marc Fesneau me l'avait proposé mais il m'a semblé plus efficace d'accompagner la candidature de Raphaël Gérard LREM en allant chercher en tant que suppléante Evelyne Delaunay, une des nôtres qui s'était retirée mais était restée proche de nos idées (épouse du maire de Chenac Saint Seurin d'Uzet) ». Elle a accepté et lui a apporté un bon paquet de voix sur le secteur de la Gironde et de Royan qui ont fait la différence avec la candidature de Loïc Girard maire de Gémozac, conseiller départemental soutenu par Dominique Bussereau. Raphaël Gérard a été élu avec 53% des voix. Bien soutenu par Claude Belot, il constitue un excellent allié pour le MoDem.

Ces législatives et bien d'autres moments où j'ai représenté et porté la parole de notre Mouvement ont été riches, formatrices et agréables comme les rencontres avec nos responsables et François Bayrou y compris en tant que paysan.

Mais le temps a fait son œuvre. Même si on n'endosse pas tout seul les responsabilités ; je tire les conclusions des échecs que nous avons connus.

Elisabeth Delorme demande la parole et informe le CD 17 qu'elle assure l'organisation du dernier Conseil de ce mandat comme elle l'a fait depuis de nombreuses années. Ayant par ailleurs pris des responsabilités au sein de deux associations qui rendent préférable de ne pas exercer de responsabilité directement au sein d'un Mouvement politique, elle restera adhérente et militante. Elle remercie Michel Amblard pour les années de travail à ses côtés et rappelle qu'il est un responsable politique et professionnels reconnu. Elle mesure les difficultés et les déceptions mais est heureuse des réussites et de l'action du Mouvement dont elle se souviendra en premier lieu.

Gérard Potennec,

Gérard demande la parole et remercie Michel Amblard pour sa présidence. Il apprécie l'homme, sa personnalité, sa vision de la politique et des hommes et ses capacités dans les négociations. Oui, on a perdu mais le retour en arrière montre qu'il y a eu aussi des succès et que les difficultés ont souvent été le fait de décisions nationales en décalage vis-à-vis des réalités et des véritables enjeux locaux. Il n'y a pas de ligne politique claire. C'est trop souvent la politique de la girouette. Notre département n'est pas le seul qui a fait de mauvais résultats ; c'est le cas encore récemment à Bordeaux. Il faut être conscient que si on n'est pas présents, on n'existe pas. Les défaites ne sont jamais définitives et un homme politique n'est jamais mort. Comme aime à le rappeler D. Bussereau. Quand on prend des décisions, on ne peut pas faire l'unanimité. Il est important de faire des alliances mais pas de compromissions, pas de choix qui soient en contradiction avec le Mouvement.

Michel Renault,

Michel prend la parole pour saluer le travail réalisé et précise qu'il a beaucoup aimé travailler avec Michel Amblard. C'est en 2007 qu'il a rejoint le Modem et découvert ce qu'est un parti politique. Michel Amblard a été un président disponible, à l'écoute et toujours accessible. Lui-même a dégagé du temps au service du Mouvement et pour diffuser nos convictions et pour aider à chaque élection en étant lui même candidat ou en soutenant des candidatures comme celle de Gérard. Ce qui est important c'est d'être présent dans la durée et pas uniquement aux élections. Aux dernières élections, il a décidé de ne pas suivre le maire sortant qui ne laisse place à aucune initiative et bloque les projets. Il en a fait

l'expérience. Il a décidé de ne pas être tête de liste pour ne pas siéger dans l'opposition. Il préfère défendre des idées plutôt qu'obtenir un poste et il faut aussi prendre le risque de perdre. Il s'est engagé davantage dans des associations du Pays Royanais, une autre façon de faire de la politique. Il reste à la disposition de nos idées et de nos objectifs.

Eric Proust,

Eric rappelle qu'il est adhérent au Modem de longue date et connu en tant que Centriste, élu maire (deux mandats consécutifs) à Saint-Georges d'Oléron sur une liste d'intérêt local dans cette commune rurale où le projet local mobilise plus que le projet politique. La crise sanitaire du Covid a rendu plus difficile la mobilisation des électeurs qui lui font confiance et son adversaire aguerrie aux manœuvres politiciennes a privilégié les relations interpersonnelles et les demandes individuelles. Très investi y compris au niveau de la communauté de communes, il a déjà été candidat à des départementales et se prépare à présenter sa candidature aux prochaines élections prévues en 2021 (régionales ...). Il a eu un bon contact avec Michel Amblard et souhaite marquer son appartenance au Modem.

Pierre Maudoux,

Pierre adresse également ses remerciements à Michel pour son soutien total pour ces dernières élections comme lors des précédentes qui ont toujours demandé beaucoup d'investissement personnel, de motivation et d'énergie. La situation à Saintes et les résultats obtenus sont là aussi liés à une situation ambiguë qui ne nous a pas aidés. Le maire sortant plutôt de droite a reçu le soutien de La REM pourtant notre allié. Pierre rappelle qu'il a porté son appartenance au Modem à titre personnel sur une liste ouverte sans étiquette qui pouvait l'emporter et a été proche du succès. Lui-même se situe désormais dans l'opposition au Conseil Municipal de Saintes. Il convient que ces élections amènent à réfléchir et à souhaiter des investitures claires, dans le bon timing et un soutien actif du national à ceux qui portent ses idées.

Bernard Lachet,

Notre conseiller éthique, toujours soucieux de maintenir l'esprit de notre Charte des valeurs et du respect de nos statuts, nous indique que son épouse Dany, dont il excuse l'absence pour raisons de santé et lui-même souhaitent être déchargés de toutes responsabilités particulières au sein du MoDem 17. Tous deux remercient aussi Michel auquel ils conservent toute leur amitié.

Michel Amblard revient sur l'ordre du jour du Conseil et rappelle que cette rentrée est chargée même si du fait de la crise sanitaire l'ensemble des événements sont gérés à distance comme l'a été l'Université de rentrée.

1/ Renouveau de nos instances départementales, régionales et nationales pour trois ans.

Michel Amblard rappelle que chacun a reçu ou va recevoir très vite le « Mémento » qui encadre ces élections et des courriels et « newsletter » du national qui précisent l'organisation, les modalités et le calendrier.

Pierre Maudoux souhaite s'exprimer sur cette organisation. Il se déclare étonné et heurté d'avoir été écarté de ces élections et de ne pouvoir voter au prétexte du non enregistrement de son dernier chèque de cotisation. Adhérent depuis de nombreuses années, représentant du MoDem à Saintes et notoirement impliqué au sein du Mouvement 17 (il a été désigné comme chef de file aux dernières élections et investi par le Mouvement à toutes les élections). Cependant très chargé par ses activités professionnelles et la conduite des

élections municipales, il n'a pu en effet procéder aux vérifications nécessaires. Son appartenance au MoDem de la Charente-Maritime est incontestée au niveau départemental. Il ne comprend pas et n'accepte pas cette décision.

Le Président est informé de la situation et regrette que Pierre ne puisse participer à ces élections. Il apporte beaucoup au Mouvement.

Michel Amblard Poursuit sa présentation en indiquant qu'à sa connaissance il y a actuellement une candidature à la présidence et la constitution d'une liste est en préparation. En effet, la ou les personnes qui souhaitent exercer la présidence doivent constituer une liste sous leur nom comme cela on sait pour qui on vote à la tête du CD.

Véronique Richez Lerouge demande à prendre la parole brièvement afin de présenter sa candidature à la présidence. Adhérente depuis 2018 en Charente-Maritime où elle vit depuis de nombreuses années notamment à La Rochelle et dans l'Île de Ré, elle souhaite conduire une liste de renouvellement pour le MoDem départemental qu'elle a la volonté de relancer Elle fait part de son constat et souligne qu'elle a constaté un certain nombre de manques et d'insuffisances notamment dans la communication et la coordination des activités, les négociations et la préparation des élections.

Michel Amblard rappelle que le vote se fera par internet et qu'il comporte un ou deux tours y compris s'il y a une seule liste en fonction du nombre de voix obtenues. Il y a en effet de plus en plus d'abstention aux élections internes comme externes (cf. UDF en 2001). Il peut y avoir nécessité d'un deuxième tour pour valider l'élection.

2/ Désignation d'un « Référent »

Le Président indique que dans chaque département il sera organisé et suivi par un référent validé par les instances nationales.

Notre référent n'a pas encore été désigné à cette heure mais ça ne va pas tarder et il est probable que le national désigne M. Verjut.

Pour sa part, le Président n'a pas souhaité assurer seul cette fonction. Il avait proposé initialement Pierre Maudoux qui ne pouvait se présenter sur une liste mais appartient de longue date au MoDem 17 et a renouvelé son adhésion en 2020. Il n'a pas été retenu.

Il a également sollicité Fabien Robert président du Modem 33 qu'il aurait accompagné. Mais récemment entré dans l'organisation nationale, il n'a pu être retenu. Sur suggestion de Véronique Richez Lerouge il a relayé le nom de Catherine Salez. Toutefois celle-ci a été finalement pressentie pour rejoindre une liste et ne pouvait assurer ce rôle.

De ce fait le national a indiqué que s'il n'y avait pas d'autres propositions, il serait procédé à la désignation de M. Verjut adhérent en Charente-Maritime depuis 2014. Il sollicite l'avis du Conseil départemental :

La plupart des participants ne le connaissent pas et peu ont eu l'occasion de le rencontrer. Sans remise en cause de la personne ni de la qualité de M. Verjut, ce choix soulève des interrogations compte-tenu de ses liens familiaux avec Mme Otilia Ferreira par ailleurs membre de la CCC.

Le Conseil départemental émet des réserves quant à un risque de confusion entre la responsabilité de contrôle du bon déroulement des élections confiée à M. Verjut au niveau de notre département et celui assuré pour sa part par Mme Otilia Ferreira au sein de la CCC qui peut-être amenée à exercer un contrôle a posteriori sur ces mêmes élections.

La discussion permet d'exprimer à nouveau les difficultés des équipes de terrain face à des directives descendantes en décalage avec les réalités locales et qui apparaissent souvent comme des "dictats" éloignés de l'esprit qui a présidé à la création du Mouvement.

A l'issue du débat Michel Amblard demande au Conseil sa décision :

La majorité présente exprime son très vif mécontentement quant au choix unilatéral et parisien du « référent de l'élection » sans accord de l'échelon local et espère encore la prise en compte d'autres propositions ; elle souhaite que ce mécontentement soit remonté au niveau des responsables.

Le CD donne cependant son aval sur cette désignation en raison des nécessités d'organisation et dans un esprit de cohésion interne.

Ses membres souhaitent que soient à nouveau remontés auprès des responsables les points de vigilance ci-dessous :

- Très attachés aux valeurs fondatrices de notre mouvement : éthique, transparence, démocratie, ils attendent que les décisions concernant notre département fassent l'objet de concertation en amont et de consultations. Ils insistent sur le respect des valeurs, la prise en compte du contexte, des problématiques et des engagements des adhérents qui mouillent la chemise.
- Nombre d'entre eux s'inquiètent de toute décision prise de façon unilatérale concernant la vie interne, les alliances locales et les investitures aux élections qui engendrent des incohérences aux yeux de nos électeurs et des acteurs locaux, perturbent nos adhérents, générant des défections et qui nuisent tant à nos idées, qu'aux campagnes sur le terrain et à nos résultats. »

Bruno Blais intervient à propos des adhésions. S'agissant de l'organisation des élections et soulève la question des votants. Il a en effet été informé à La Rochelle que de nouvelles adhésions avaient été prises dans le courant de l'été. Il sait que le fichier du Mouvement n'a pas à être communiqué et ne doit pas circuler mais il souhaiterait qu'il soit fait un point de transparence et désire connaître les raisons qui ont poussé soudainement ces personnes à adhérer au Mouvement Démocrate pendant cette période estivale où tout est calme politiquement.

Véronique Richez-Lerouge précise qu'il s'agit d'une quinzaine de personnes qui ont adhéré en juillet-août dans les délais impartis et qui souhaitent s'engager au sein du MoDem.

Michel Amblard qui est le garant du fichier confirme que ces adhésions même effectuées très récemment ont été prises dans le respect des statuts et validées.

3/ Élections Départementales Charente-Maritime, Élections régionales Nouvelle Aquitaine

Michel Amblard insiste sur cet enjeu majeur qui doit être préparé dès à présent.

Il rappelle que le Modem 17 a déjà un représentant au Conseil Régional en la personne d'Otilia Ferreira. Il précise que les candidats à ces élections doivent se faire connaître le plus tôt possible en adressant notamment leurs candidatures pour les régionales au Secrétariat général du MoDem et en préparant leur positionnement pour un éventuel binôme au niveau des Cantons (parité).

Les échanges animés notamment par ceux qui ont été récemment candidats mettent en évidence deux points majeurs :

- la capacité à faire des élus qui seul peut permettre à notre Mouvement de prendre sa place.

- La capacité à faire émerger, accompagner et soutenir des femmes et des hommes ayant le profil est un point fort du Modem qui doit encore être développé.

Michel Amblard encourage vivement ceux qui se sont déjà manifestés comme Pierre Maudoux ou Eric Proust ou Arnaud Jaulin et ceux qui en auraient le projet à formaliser leur candidature. Il est à leur disposition s'ils le souhaitent. Il rappelle pour l'avenir qu'il en est de même pour toutes les élections législatives notamment.

Gérard Potennec confirme ses positions et précise que la 5^{ème} circonscription reste attribuée au MoDem dans le cadre des équilibres avec La REM.

4/ Questions diverses

Financement des sections

Gérard Potennec rappelle que les candidatures notamment aux législatives rapportent des subsides non négligeables au national. Il s'est intéressé sur les modalités d'obtention de retombées au niveau local, il a eu contact avec des responsables à Paris, il insiste sur la possibilité de se faire attribuer au niveau national des contributions pour des actions conduites sur le territoire par les diverses sections. Il suffit de faire remonter des propositions et des projets au national et conseille d'y avoir désormais recours pour financer des événements, des rencontres, des supports etc. ...

Le Conseil départemental et son trésorier **Michel Renault** se déclarent très intéressés et seront attentifs à faire bénéficier le MoDem 17 de ces possibilités.

Michel Amblard indique que le CD 17 n'y a pas eu recours jusqu'à présent ; les circonstances n'ont pas été favorables à de nouvelles activités et le timing déjà très pris par les élections mais que c'est une bonne opportunité qu'il ne faut pas oublier.

Lancement de commissions

Bruno Blais rappelle qu'à la suite du CD de juillet, a été lancé un appel à contribution pour participer à des commissions thématiques ou nourrir la réflexion au travers de contributions. Deux premières réunions se sont tenues et les thèmes ont été communiqués à tous les adhérents. IL y a eu un premier retour et il encourage tous à se joindre à cette initiative destinée à se rapprocher des publics, à renforcer nos argumentaires et notre force de conviction et à faire des adhérents.

Michel Amblard demande s'il n'y a pas d'autres questions ; il n'y en a pas. Il remercie les participants pour leur confiance et pour ces débats et ces échanges francs et directs.

Le Président clôt la séance en recommandant à chacun d'être très attentifs aux messages du national, courriels du secrétariat général, du référent et newsletter afin de ne manquer aucune étape importante du renouvellement de nos instances et de participer au Congrès dématérialisé de décembre prochain.

Il les remercie et leur souhaite un bon retour chez eux en leur recommandant de faire une très grande attention à se maintenir en bonne santé ainsi que leur famille.

Il lève la séance à 17h30

